

L'ordre policier

par Selim Nadi

Que fait la police? Selon Paul Rocher, elle n'empêche nullement le crime et n'assure pas la sécurité publique. Quant au manque de moyen, ce n'est qu'un mythe. Apparue avec le capitalisme, elle maintient l'ordre établi ; mais un autre ordre est possible.

À propos de : Paul Rocher, *Que fait la police ? et comment s'en passer*, éditions La Fabrique. 260 p., 14 €.

Après son ouvrage sur les armes dites « non-létales » – *Gazer, mutiler, soumettre* (éditions La Fabrique, 2020) – l'économiste Paul Rocher propose dans son livre *Que fait la police ? et comment s'en passer*, une analyse stimulante et fort bien documentée de la fonction de la police. Balayant nombre de mythes sur les forces de l'ordre, Paul Rocher interroge la « normalité policière » et offre une plongée extrêmement stimulante dans la fonction qu'occupe la police dans le capitalisme. Loin d'être un brûlot, cet ouvrage se veut une analyse politique et économique, extrêmement bien documentée, de l'emprise de la police sur la société.

Démythifier la police

La force de cet ouvrage repose, en premier lieu sur la démythification de la police. Paul Rocher s'attaque principalement à deux mythes qui restent très prégnants dans les discussions sur la police : la police empêcherait, malgré ses dérives, le crime

et, deuxième lieu commun, elle manquerait cruellement de moyens. En effet, dès l'ouverture du livre, Paul Rocher insiste sur le fait que

(...) le débat français sur la police, ses violences, son racisme persiste à confondre mythe et réalité. Il suffit d'entendre le ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin : 'Les policiers et les gendarmes nous protègent, et ils courent derrière les voyous.' Représentant un condensé particulièrement réussi du mythe policier, cette vision des choses est loin d'être l'apanage d'un cercle restreint de personnes sympathisant avec des méthodes autoritaires. (p. 7-8)

Il s'agirait donc de réformer la police en profondeur afin de lutter contre ses dérives tout en continuant à combattre le crime et la délinquance. La question posée est donc celle de l'efficacité réelle ou de l'effet placebo de la police. Or, écrit Paul Rocher – en s'appuyant notamment sur les travaux de la juriste étatsunienne Michelle Alexander¹ – si la police sert à rassurer, elle n'empêche en rien l'insécurité et la délinquance. David H. Bayley, sur lequel s'appuie principalement Paul Rocher, a démontré, dans *Police for the Future*, à travers l'étude de 25 années de documents policiers dans cinq pays (occidentaux) ainsi que par des observations de terrain et divers entretiens dans ces mêmes cinq pays, que la police ne lutte en rien contre le crime. Le travail de Bayley montre notamment que – sur le temps de l'enquête – les diverses stratégies policières n'ont été suivies d'aucun effet positif dans la baisse de la criminalité.

Très loin d'être un anticapitaliste radical, Bayley est sans doute le chercheur le plus important sur cette question. Selon lui, plusieurs facteurs expliquent cet échec de la police à lutter contre le crime : premièrement, elle ne passe qu'une infime partie de son temps à être en lien avec le crime ou avec les conditions de production du crime. Deuxièmement, les ressources allouées à la police sont utilisées de manière irrationnelle. Bayley ne dit pas que la police serait sous-financée (mythe auquel il s'oppose), mais plutôt que les ressources dont dispose la police ne sont pas utilisées pour garantir la sécurité publique. Troisièmement, il y aurait une culture organisationnelle des forces de police qui amènerait celles-ci à mettre davantage d'efforts dans la justification du comportement policier plutôt que dans la production de résultats. Enfin, l'évaluation de l'efficacité de la police par la police se base, le plus souvent, sur des données de courte durée et aisément manipulables². Bayley est, par ailleurs, loin d'être le seul à remettre en question le postulat selon lequel la police

¹ En français, on pourra lire son ouvrage le plus important : Michelle Alexander, *La couleur de la justice. Incarcération de masse et nouvelle ségrégation raciale aux États-Unis*, éditions Syllepse, Paris, 2017.

² David H. Bayley, *Police for the Future*, Oxford University Press, New-York, 1994.

empêcherait le crime – que ce soit en empêchant celui-ci ou par un potentiel effet de dissuasion. Le criminologue Raymond Paternoster a, par exemple, démontré que la police n'avait aucun effet dissuasif sur le crime³. John Eck et Edward Macguire, passant en revue 41 études concernant le lien entre la police et le crime, ont avancé qu'il n'existait aucune preuve démontrant qu'il existait un lien entre la baisse de la criminalité dans les États-Unis du début des années 1990 et la hausse – concomitante – des effectifs de police⁴. En français, on pourra également se référer à l'ouvrage de la sociologue Gwenola Ricordeau⁵.

Par ailleurs, l'auteur souligne le fossé entre l'emprise de la police sur la société française et le calme du pays quant à la réalité de la délinquance. Loin du lieu commun d'un « ensauvagement » de la société française, Paul Rocher écrit que « [s]ur les trente dernières années les déviances stagnent, voire déclinent. » (p. 13). Cette stagnation de la délinquance en France ne découle pas, selon l'auteur, de la mainmise grandissante de la police sur la société, cette dernière n'ayant, comme Paul Rocher l'explique, peu ou pas d'effet sur la délinquance réelle. Bien que l'auteur ne cite pas cet ouvrage, il serait d'ailleurs pertinent de s'appuyer sur le cas de la Grande-Bretagne de la fin des années 1970. En effet, en 1978, plusieurs auteurs réunis autour de Stuart Hall, publiaient *Policing the Crisis*, ouvrage dans lequel ils interrogeaient l'omniprésence du « *mugging* » (une agression avec l'intention de voler) dans la société britannique. Les auteurs de cette étude expliquaient notamment que les thèmes de la race, du crime et de la jeunesse – condensés dans le concept de « *mugging* » – servaient de conducteurs idéologiques dans une société britannique qui entrait en crise. Étudier le phénomène du « *mugging* » a donc permis aux auteurs de se pencher plus généralement sur la crise d'hégémonie – c'est-à-dire sur les moments de profondes ruptures dans la vie politique et économique de la société britannique ou, pour le dire autrement, sur l'accumulation de contradictions sociales – de la Grande-Bretagne des années 1970. Pour faire écho au cas qui nous intéresse ici, les auteurs expliquent que le « *mugging* » a été construit comme un phénomène en hausse, alors que ce n'était pas le cas – comparé à la période d'avant Seconde Guerre mondiale. Ce crime a donc été construit idéologiquement et a servi de base à une panique morale qui a traversé la Grande-Bretagne de l'époque⁶. Si

³ Raymond Paternoster, « How Much Do We Really Know about Criminal Deterrence », *Journal of Criminal Law and Criminology*, vol. 100, n°3, été 2010, p. 765-823.

⁴ John E. Eck et Edward R. Macguire, « Have Changes in Policing Reduced Violent Crime? An Assessment of the Evidence », in Alfred Blumstein et Joel Wallman, *The Crime Drop in America*, Cambridge University Press, Cambridge, 2009, p. 207-265.

⁵ Gwenola Ricordeau *1312 raisons d'abolir la police*, Lux éditeur, Montréal, 2002.

⁶ Stuart Hall, Charles Critcher, Tony Jefferson, John Clarke et Brian Roberts, *Policing the Crisis: Mugging, the State, and Law and Order*, Macmillan, Londres, 1978.

la situation de la police dans la France de 2023 est, évidemment, fort différente, la diffusion constante d'images de violence et la surexploitation de faits divers par diverses personnalités politiques fait planer un sentiment d'insécurité – alors que celle-ci n'est pas en hausse. Toutefois, face à ce sentiment d'insécurité, la police apparaît comme garante de l'ordre et de la lutte contre cette insécurité. Paul Rocher s'appuie d'ailleurs sur l'ouvrage de David H. Bayley, *Police for the Future* (Oxford University Press, 1996), qui expliquait déjà au milieu des années 1990 que la police n'empêche en rien le crime.

La police manque de moyens

Pourtant, c'est ce même mythe qui sert à en légitimer un autre : pour lutter contre le crime et la délinquance, la police manquerait de moyens. Afin de ne pas sombrer dans un débat abstrait ou mythifié, Paul Rocher analyse donc la « base matérielle » (p. 22) de l'appareil policier. En utilisant un graphique (Eurostat) des dépenses en matière de police, entre 1995 et 2019, et en comparant ces dépenses à celles en matière d'éducation, sur la même période, l'auteur pointe « l'augmentation continue des dépenses pour la police entre 1995 et 2019 » (p. 22). On note ainsi une hausse de 35 %. L'auteur compare cette hausse à d'autres dépenses de l'État (comme les dépenses liées à l'éducation qui, sur la même période, n'ont augmenté que de 18%). Il est ainsi frappant de constater que c'est la part du financement de la police dans le budget de l'État qui a augmenté. Ce premier chapitre de l'ouvrage insiste également sur le fait que le parlement a voté, pour le budget de 2022, un « augmentation substantielle de 1,5 milliard d'euros du budget de la mission "Sécurités". » (p. 24). Depuis 2002, précise Paul Rocher, la police apparaît comme une priorité politique de tous les gouvernements – et continue de l'être. On note donc une hausse continue des moyens de la police. Ces moyens expliquent, notamment, la hausse des effectifs de la police – l'auteur note une hausse d'environ 30 % depuis 30 ans. Paul Rocher écrit ainsi :

Pour le lecteur peu à l'aise avec les chiffres, une comparaison historique sera plus tangible : par rapport à sa population, la France dispose aujourd'hui de plus de policiers qu'un État autoritaire comme la République démocratique d'Allemagne (RDA) en 1962. (p. 26)

Au-delà des effectifs, qui sont une preuve de l'accroissement de l'omniprésence policière, cette hausse constante du budget alloué à la police s'est également traduite par des dépenses massives dans les équipements. Mobilisant les chiffres de la Cour

des comptes, Paul Rocher note que, depuis 2016, « les dépenses d'équipement se situent sur un plateau haut, qui ne descend pas en dessous des 300 millions d'euros annuels » (p. 34). Mais au-delà de la hausse des effectifs et des équipements, le budget de la police explique le développement de la « police prédictive » – les algorithmes guidant l'action policière. Loin d'être neutres, ces algorithmes se basent sur une récolte de données et une interprétation des calculs qui orientent fortement les interventions policières – envoyant ainsi des patrouilles principalement dans les quartiers pauvres. Le lecteur s'intéressant aux aspects marchands de la police pourra se plonger dans le récent ouvrage du sociologue Mathieu Rigouste. En effet, dans *La police du futur*, Mathieu Rigouste examine minutieusement ce « marché de la violence », qui intègre non seulement des équipements militaires au sein de l'appareil policier (Rigouste parle « d'hybridation militaro-policière ⁷ »), mais qui travaille aussi à créer un « autocontrôle » afin de tendre vers une « prédiction du crime ⁸ » qui ne fait qu'accentuer le profilage racial et rationalisent des pratiques policières préexistantes⁹. C'est également ce qu'écrit Paul Rocher : « Finalement ces algorithmes ne donnent qu'une apparence de scientificité à des pratiques policières qui étaient, auparavant, guidées par les intuitions et préjugés des forces de police » (p. 41). Or, cette robocopisation de la police, dont traitent des auteurs comme Paul Rocher ou Mathieu Rigouste, entraîne une présence de plus en plus forte de la police dans le quotidien (caméras, fichage, présence de plus en plus massive de l'armement dit non-létale, etc.).

On l'aura compris, la police ne manque donc pas réellement de moyens. La force de l'ouvrage de Paul Rocher est qu'il s'appuie sur des faits, des analyses théoriques et historiques, mais également des statistiques. *Que fait la police ?* est donc un passionnant livre d'économie politique de la police. Le gonflement de la police permet d'expliquer l'omniprésence policière dans la société française. L'auteur revient, d'ailleurs, fort justement sur les origines capitalistes de la police, un point pouvant quelque peu surprendre.

⁷ Mathieu Rigouste, *La police du futur. Le marché de la violence et ce qui lui résiste*, éditions 10/18, Paris, 2022, p. 29.

⁸ *Ibid*, p. 45.

⁹ *Ibid*, p. 46.

Police moderne et capitalisme

L'idée que la police est nécessaire au bon fonctionnement de la société, qu'historiquement toutes les sociétés ont eu leur police est fortement ancrée dans le débat français sur la question. Concernant la France, Paul Rocher explique que la naissance et le développement de la police se sont articulés à la naissance du capitalisme. L'auteur part ici de la thèse, notamment défendue par Xavier Lafrance, selon laquelle le capitalisme se serait développé relativement tardivement en France¹⁰. Paul Rocher distingue ainsi les « forces de l'ordre prémodernes » de la « police moderne ». S'il n'est pas possible, dans le cadre de cette recension, de revenir sur l'ensemble des arguments – fort bien documentés – de l'auteur, on pourrait synthétiser l'argument majeur de la manière suivante : avec le capitalisme, la police se professionnalise et se spécialise. Avant la fin du XIXe siècle, les forces de l'ordre étaient éparpillées, souvent composées d'anciens militaires. Avec le développement des infrastructures et l'industrialisation, il fallait donc des candidats et un appareil capables de « composer avec les complexités d'un nouvel ordre social » et de « mobiliser les avancées scientifiques issues du développement capitaliste. » (p. 120). Paul Rocher écrit ainsi :

Née avec le capitalisme, la police n'a rien d'un phénomène transhistorique accompagnant les sociétés humaines depuis la nuit des temps, pas plus qu'elle n'a été créée pour assurer la sûreté de *toute* la population. Sa tâche est bien plus circonscrite : maintenir l'ordre établi. À ce titre, elle cible avant tout la vaste classe sociale des perdants systématiques de cet ordre. (p. 130)

Il existe donc une véritable différence de nature entre les forces de l'ordre précapitalistes et la police moderne :

Si le mot police existe depuis longtemps dans la langue française, sa signification se restreint de manière significative au cours du XIXe siècle pour désigner spécifiquement une force publique professionnelle organisée au sein d'une institution distincte, reconnaissable par le port de l'uniforme et dédiée à la préservation de l'ordre établi (p. 104).

¹⁰ L'idée principale de Lafrance est que le capitalisme est né tard en France, et ne découle pas de développements endogènes, mais d'une imposition de l'État, sous la Second Empire. Voir : Xavier Lafrance, *The Making of Capitalism in France. Class Structures, Economic Development, the State and the Formation of the French Working Class, 1750-1914*, Brill, Leiden, 2019. Le lecteur non anglophone pourra également se référer à cet entretien : « [Sur la construction du capitalisme en France. Entretien avec Xavier Lafrance](#) », *Contretemps*, (mis en ligne le 3 février 2020, consulté le 5 avril 2024).

Ce lien structurel entre police et capitalisme explique également, en partie, que la police se considère comme un camp à part, face à une population hostile. L'idée que la police serait assiégée par une horde agressive revient régulièrement dans le débat public afin de légitimer les violences policières : les manifestants sont ainsi qualifiés de « casseurs » et les habitants des quartiers populaires de « délinquants ». Face à des casseurs et des délinquants qui sèment le désordre, la violence policière n'apparaît finalement que comme légitime défense. Paul Rocher interroge ainsi l'autonomie relative de la police, qui ne s'autonomise que lorsqu'il s'agit de « doubler l'État sur sa droite autoritaire. » (p. 134).

L'auteur propose ainsi un chapitre fascinant sur le lien entre la police et l'État. Paul Rocher prend pour base théorique le débat allemand sur la dérivation de l'État (*Staatsableitung*) qui insiste sur le fait que l'État n'est pas une formation neutre, mais est un État de classe, sans pour autant être directement entre les mains de la bourgeoisie. Les tenants de la dérivation de l'État s'opposent ainsi au réformisme¹¹. La police n'est donc pas le « bras armé exclusif du capital » (p. 139), mais peut également réprimer des comportements de la classe dominante afin d'assurer la « reproduction d'une société bénéficiant au patronat dans son ensemble. La police n'est donc ni un pur instrument de l'État ni le bras armé exclusif des capitalistes. Elle possède une autonomie relative – qui s'exprime d'ailleurs souvent à travers les mobilisations policières, qu'elles soient informelles ou soutenues par les syndicats de police. Paul Rocher rappelle très justement que cette « autonomie sélective » (p. 169), tolérée par le ministère de l'Intérieur a permis à la police d'intimider la France Insoumise (2019), des journalistes (2020, devant le siège de Radio France notamment) et même de cibler le Parlement (19 mai 2021). La police ne fait donc pas qu'exprimer la conception de l'ordre du ministère de l'Intérieur, mais exprime sa propre conception de l'ordre – bien que celle-ci puisse être soutenue par le ministère de l'Intérieur, comme récemment concernant Gerald Darmanin face aux violences ciblant les manifestants contre la réforme des retraites). La démonstration de Paul Rocher vise, avant tout à balayer l'idée d'un possible changement de la police de l'intérieur, étant donné la nature même de celle-ci.

¹¹ Pour un aperçu des tenants et aboutissants (ainsi que du contexte) de ce débat, on pourra notamment se référer à cet entretien avec Joachim Hirsch : « [L'illusion de l'État social : entretien avec Joachim Hirsch](#) », revue *Période*, (mis en ligne le 8 octobre 2015, consulté le 5 avril 2023).

L'ordre sans police

L'auteur ne s'arrête pas à une analyse du rôle de la police puisqu'il propose, dans le cinquième chapitre de l'ouvrage, de revenir sur des expériences d'organisation de l'ordre sans police¹². Loin d'en appeler à des milices privées Paul Rocher s'arrête sur les Comités de rue en Afrique du Sud ainsi que sur les pratiques d'ordre populaire en Irlande du Nord. Concernant l'Afrique du Sud de l'apartheid, Paul Rocher rappelle à quel point l'État raciste était totalement indifférent aux violences dans les *townships*, les habitants s'opposaient ainsi à la police, mais avaient également besoin d'organiser un certain ordre dans leurs communautés. À travers leurs propres tribunaux (*makgotla* puis tribunaux du peuple et, enfin Comités de rue), étroitement liés au mouvement de lutte contre l'apartheid, les habitants des *townships* ont organisé leur propre pouvoir populaire afin d'échapper à la police blanche. L'intérêt de ce chapitre est qu'il s'oppose à l'idée que l'absence de police signifierait, mécaniquement, le désordre. Au contraire, les Comités de rue sont structurés, organisés et fortement ancrés dans la communauté locale. En Irlande du Nord – également marquée par un contexte colonial – les républicains ont créé les Comités de défense des citoyens afin d'organiser l'autodéfense des quartiers face à la police royale de l'Ulster et à la police coloniale. La force de ces Comités a été telle que la police a cessé d'empiéter dans certains quartiers de Derry et de Belfast-Ouest. Ce qui marque ces deux exemples est leur lien avec la population, il s'agit de création imbriquée dans la société. La constitution et le fonctionnement (rotation des membres, élections, etc.) même de ces deux Comités ont permis d'éviter qu'elles ne se transforment en nouvelle police.

L'ouvrage de Paul Rocher est, sans aucun doute, l'étude francophone la plus minutieuse et complète qui ait été faite sur le fonctionnement de la police, les mythes sur lesquels elle repose, son fonctionnement, sa réalité politique et économique ainsi que les alternatives possibles. Loin de se reposer sur des questions de principe ou une morale anti-policière, *Que fait la police ?* s'appuie sur une vaste documentation, des statistiques, mais également des études historiques, permettant de donner une assise solide aux thèses qu'il soutient.

Publié dans lavedesidees.fr, le 1^{er} mai 2023

¹² Le récent ouvrage de Gwenola Ricordeau est assez sceptique quant à l'idée de proposer des alternatives à la police sur la base d'expérimentations spécifiques. Voir : Gwenola Ricordeau, *Ibid.*